



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE (VAE)

PUBLIC CONCERNÉ (TOUS SECTEURS D'ACTIVITÉ)

- **Pour les salariés** : ceux visant un diplôme délivré par le ministère de l'Agriculture, des Solidarités et de la Santé, de la Jeunesse et des Sports, ou de l'Éducation Nationale (niveaux III à VI).
- **Pour les salariés** : ceux visant un titre professionnel délivré par le ministère du Travail.
- **Pour les demandeurs d'emploi** : ceux bénéficiant d'une habilitation par la Région Nouvelle-Aquitaine ou par France VAE.

OBJECTIFS

- Choisir le diplôme en adéquation avec l'expérience et **élaborer** le dossier de faisabilité.
- Analyser les pratiques habituelles.
- Se **recentrer** sur les pratiques professionnelles attendues et **comprendre** leurs objectifs.
- Concevoir un écrit et se **préparer** à l'oral dans le but de **valider** partiellement ou totalement un diplôme ou un titre professionnel.

PRÉREQUIS

**INSCRIPTION SUR LA PLATEFORME
FRANCE VAE OU ENTRETIEN PRÉALABLE
AVEC UN CONSEILLER VAE**

- Vérifier le statut du candidat inscrit sur France VAE et prise de rendez-vous pour établir le dossier de faisabilité sur la plateforme
- Vérifier la recevabilité (livret 1) du dossier et la validité de la demande
- Présenter la démarche d'accompagnement
- Avoir déterminé son mode de financement

DURÉE

DE 8 À 30 HEURES

COÛT DE LA FORMATION

NOS PRIX SONT EXONÉRÉS DE LA TVA

70 € / heure

(Prise en charge selon votre statut par votre CPF, par votre OPCO ou par la Région Nouvelle Aquitaine)

LIEU DE L'ACCOMPAGNEMENT

BEAUSSAIS-VITRÉ OU NIORT

DÉROULEMENT DE L'ACCOMPAGNEMENT VAE

1

PHASE D'ACCOMPAGNEMENT AVEC UN ARCHITECTE ACCOMPAGNATEUR DE PARCOURS (AAP)

- **Prendre connaissance** de l'expérience et **déterminer** le diplôme adéquat
- **Conseiller** et **accompagner** vers des immersions professionnelles ou des formations complémentaires obligatoires
- **Compléter** le dossier de faisabilité
- **Décoder** le référentiel professionnel du diplôme ou du titre professionnel
- **Expliquer** les attendus du livret 2 ou du dossier professionnel
- **Faciliter** la compréhension de la démarche et du référentiel
- **Aider** à **choisir** les tâches ou activités
- **Aider** à **discerner** les situations professionnelles salariées, non-salariés ou bénévoles
- **Aider** à prendre conscience des acquis de l'expérience significative au regard du référentiel
- **Amener** le candidat à **décrire** et **expliciter** les contextes d'activités, les procédures
- **Aider** à la formalisation

2

PHASE DE PRÉPARATION À L'ENTRETIEN AVEC LE JURY

- **Comprendre** le déroulement de l'entretien
- **Présenter** les attentes du jury
- **Aider** à préparer une présentation personnelle et une présentation de l'expérience



Bâtiments aux normes d'accessibilités aux personnes à mobilité réduite.
Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre référente handicap, Stéphanie BALLANGER, la faisabilité du parcours.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à prendre contact avec :

Madame BALLANGER Stéphanie

au 05.49.79.80.83 ou stephanie.ballanger@mfr.asso.fr

MFR CFA DE BEAUSSAIS-VITRÉ

4 rue de la Fraternité, 79370 Beaussais-Vitré

05.49.79.80.83 - mfr.vitre@mfr.asso.fr - www.mfr-vitre.fr - Numéro d'activité : 54 79 00998 79

Fiche mise à jour le 23/10/2025